



Procès-verbal
Assemblée générale de l'APCL
Dimanche le 19 mai 2013

1- Mot de bienvenue

Claude souhaite la bienvenue à tous et les remercie de leur présence.

2- Présences

Carole Tremblay, Catherine Milliard, Camil Girard, Stéphane Ellefsen, Daniel Gagné, Nicole Tremblay, Josée Bibeau, Sylvain Munger, Jean-Marc Parent, Monique Dallaire, Réjean Belley, Sylvie Larouche, André Pellerin.

3- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Carole fait la lecture
Accepté par Daniel Gagné

4- Lecture et adoption du procès-verbal du 3 juin 2012

Carole fait la lecture
Accepté par André Pellerin

5- Rapport financier

Catherine nous présente le rapport de l'année 2012 (voir document sur le site web)
Accepté par Sylvain Munger

6- Rapport sur les travaux qui ont été effectués et ceux à venir

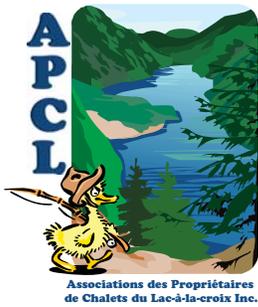
Carole fait la lecture du rapport préparé par Bruno Tremblay, responsable du chemin (voir document sur le site web)

7- Prévisions budgétaires 2013-2014

Catherine nous fait part des prévisions (voir document sur le site web)
Accepté par Réjean Belley.

8- Rapport du responsable de l'environnement

- Nous avons reçu une subvention de \$ 2 150 pour faire effectuer une étude du pont à la décharge du lac
- Des jeunes passeront rencontrer les propriétaires de chalet pour les informer sur les comportements à adopter pour protéger notre environnement.



9- Cotisations et dossier des petites créances

Les cotisations demeurent statu quo pour l'année 2013 2013 pour l'arrondissement du chemin d'asphalte et du sentier Boulianne.

A noter que dorénavant, la cotisation pour l'arrondissement du chemin de terre du Lac à la Croix sera de \$5. L'association des Propriétaires du Lac à la Croix est responsable de recueillir les contributions pour l'entretien du chemin de terre du Lac à la Croix. Cette contribution est fixée à \$85 pour l'année 2013-2014.

Il est proposé par Sylvie Larouche que la contribution pour l'année 2014 -2015 augmente à \$ 95 pour l'arrondissement du chemin de terre et que la cotisation reste la même, ainsi que pour l'arrondissement du chemin d'asphalte et du sentier Boulianne. Accepté à l'unanimité.

Camil nous informe que nous avons perdu aux petites créances mais que la cause n'est pas abandonnée. A suivre...

10- Élection d'un nouveau membre au conseil d'administration

Camil veut consulter Robert Maltais pour être responsable du budget du chemin. A suivre...

Sylvie Larouche nous fait remarquer que le C.A. s'occupe très bien du budget et que nous n'avons pas besoin de créer un autre conseil. L'assemblée est d'accord.

11- Date de la prochaine assemblée

Le dimanche de mai lors du congé des Patriotes.

12- Questions diverses

Sylvie Larouche fait une demande à l'effet que nous ayons des bacs bleus à un endroit stratégique qui serviraient à tous les propriétaires. Claude propose de demander à M.Camil Tremblay de nous permettre de les placer sur son terrain et de faire une demande à la municipalité pour obtenir des bacs. Pierre Gagnon s'occupe du dossier.

13- Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 11h10.

Carole Tremblay,sec